

Institut de La Providence
Rue Sergent Sortet, 23
1370 Jodoigne
010/81.11.39



Chers Parents,

Les élèves qui entrent en P1, en P2 ou en P3 continueront de bénéficier de la réforme du Pacte pour un enseignement d'excellence et plus particulièrement de son volet « gratuité des frais scolaires ».

La liste du matériel scolaire que vous devez fournir à votre enfant pour le jour de la rentrée est donc limitée par décret à :

- un cartable (nous déconseillons vivement les modèles à roulettes).
- un plumier vide (qui restera en classe après avoir été garni par nos soins).
- une boîte de mouchoir.
- l'équipement d'éducation physique (disponible sur le site de l'école).
- Repas/collation/gourde

Les titulaires des classes de P1-P2-P3 fourniront à chaque enfant le matériel nécessaire aux différentes activités d'apprentissage de la classe (les fardes, crayons, marqueurs, ciseaux, colles, lattes, cahiers, ...).

Nous vous souhaitons de bonnes vacances !

L'équipe enseignante P1- P2 - P3